



Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-mer







Comptes économiques rapides de la Guyane en 2023

L'économie guyanaise se contracte en raison du ralentissement de l'activité spatiale

En 2023, l'économie de la Guyane se contracte, avec une croissance en recul de 3,0 %. Ce repli intervient après une croissance de 1,1 % en 2022 et dans un contexte d'inflation persistante.

La chute des exportations de 24,5 % en volume, liée au recul de l'activité spatiale, pénalise l'économie du territoire et contribue négativement (-5,5 points) à la croissance. Les importations restent stables en volume et traduisent une demande peu dynamique.

Pour la troisième année consécutive, la consommation des ménages est le principal moteur de l'activité économique. Bien qu'elle ralentisse sensiblement en raison des tensions inflationnistes, elle augmente de 1,8 % en volume. Elle est soutenue par le dynamisme du marché du travail, et contribue à hauteur de 0,9 point à la croissance.

En revanche, l'investissement stagne, résultat d'un investissement privé orienté à la baisse et d'un investissement public en hausse. Enfin, la consommation publique se contracte de 1,2 % en volume.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) de la Guyane recule de 3,0 % en volume (figure 1) après une hausse contenue de 1,1 % en 2022 (figure 2). Ce repli s'oppose à la légère croissance observée au niveau national (+0,9 %). Par ailleurs, la population moyenne en Guyane est estimée à 294 100 habitants en 2023, soit une hausse de 0,9 % par rapport à 2022. Cette hausse de la population entraîne une diminution importante du PIB par habitant. Structurellement faible, en lien avec la forte proportion de jeunes dans la population guyanaise, qui contribuent moins à la production de richesses que les adultes en âge de travailler, le PIB par habitant de la Guyane, s'établit à 17 100 euros.

1. Le PIB et ses principales composantes (en %)

Composantes du PIB	évolution en volume aux prix de l'année précédente		2023			contribution à la croissance
	2022	2023	(en millions d'euros)	évolution des prix	évolution en valeur	(en points)
Produit intérieur brut	1,1	-3,0	5 0 3 7	1,8	-1,3	-3,0
Consommation des ménages	4,9	1,8	2 577	3,5	3,5	0,9
Consommation des administrations publiques	-1,1	-1,2	2 5 9 6	2,1	2,1	-0,6
Investissement	-0,4	0	1 627	2,2	2,2	0,0
Importations	2,9	-0,1	3 001	3,2	3,1	0,1
Exportations	-5,1	-24,5	866	-0,1	-24,6	-5,5
Variations de stocks	nd	nd	372	nd	nd	2,2

nd : non disponible. Source : Insee ; Cerom, Comptes rapides.

Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

Il enregistre une baisse de 3,9 % en volume par rapport à 2022. Comparativement, le PIB par habitant s'élève à 27 400 euros en Guadeloupe, 28 600 euros en Martinique et 41 100 euros au niveau national.



L'inflation décélère légèrement

Ce repli de l'activité économique intervient dans un contexte d'inflation persistante. En effet, en 2023, l'inflation reste soutenue (+3,0 %) même si elle est moins forte qu'en 2022 (+3,4 %). Elle est également inférieure à la hausse des prix à la consommation au niveau national (+4,9 %). Elle s'explique essentiellement par l'augmentation des prix de l'alimentation (+9,5 % après +5,1 % en 2022). La hausse des prix des produits manufacturés demeure en revanche modérée, avec une augmentation de 1,5 % en 2023, après +1,1 % en 2022. Les prix de l'énergie ralentissent de manière significative, affichant une hausse de 5,0 % en 2023, bien en deçà des +14,8 % de l'année précédente. En effet, le ralentissement de l'économie mondiale, freinée par la hausse des taux d'intérêt et les records de production pétrolière aux États-Unis et au Brésil, a pesé sur les cours pétroliers. Enfin, les prix des services augmentent moins rapidement en 2023 (+1,4 %) qu'en 2022 (+2,2 %).

La chute des exportations reflète le repli de l'activité économique

Le solde de la balance commerciale ne cesse de se dégrader depuis 2016, à l'exception de 2020, année particulière marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 *(figure 3)*. En 2023, le déficit de la balance commerciale se creuse encore, avec une augmentation de 21,1 % par rapport à 2022. Cette dégradation de la balance commerciale est imputable en quasi-totalité (98 %) à la chute des exportations (-24,5 % en volume) qui atteignent leur plus bas niveau depuis 2018 et tirent la croissance vers le bas (de -5,5 points).

L'activité spatiale, en repli pour la quatrième année consécutive, est à l'origine de la situation. Les recettes liées aux lancements de fusée sont en effet comptabilisées en exportations de services. Or le nombre de lancements du Centre Spatial Guyanais (CSG) chute fortement : seulement trois en 2023, contre six en 2022, très en dessous de la moyenne de neuf lancements annuels observée entre 2010 et 2021. En conséquence, les exportations du secteur spatial diminuent de 38,3 % en volume. L'année 2023 marque l'achèvement de la construction des installations d'Ariane 6 et le dernier vol d'Ariane 5. L'année suivante entamera le début de la transition du Centre Spatial Guyanais avec un premier succès pour Ariane 6 en juillet 2024.

Les dépenses touristiques (également comptabilisées en exportations de service) progressent de 5,6 % en volume. La clientèle d'affaires soutient l'activité hôtelière guyanaise avec une hausse de 13,0 % du nombre de nuitées pour cette catégorie. Les voyageurs d'affaires réalisent 72 % des nuitées totales, atteignant ainsi 420 000 nuitées, le deuxième meilleur niveau après l'année record de 2019. augmentation s'explique principalement l'allongement de la durée des séjours, qui s'établit en moyenne à 2,4 nuitées, et compense la baisse de 7,8 % du nombre d'arrivées. En revanche, la fréquentation des touristes étrangers continue de diminuer avec un recul du nombre de nuitées de 9,9 %, ne représentant plus que 8,8 % des nuitées totales, une proportion trois fois inférieure à celle de 2019.

3. Évolution des importations et des exportations (en volume) et du solde commercial (en valeur)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

Les importations stagnent

Les importations sont stables en volume (-0,1 %), principalement en raison de l'inflation persistante qui inhibe la demande, après une augmentation de 2,9 % en 2022. Cette inertie globale des importations masque des dynamiques divergentes entre les différents produits.

Les importations de produits manufacturés, qui représentent 71,1 % du total des importations de biens et services, augmentent de 1,4 % en volume et celles du secteur du transport progressent de 5,4 %.

En revanche, les importations de produits pétroliers raffinés et des industries agroalimentaires diminuent respectivement de 2,5 % et 5,6 %. Par ailleurs, la provenance des produits pétroliers évolue. En 2022, 49,0 % des importations de produits pétroliers provenaient des États-Unis, transitant par la Guadeloupe, tandis que 22,9 % provenaient de la Martinique. La part des importations en provenance de la Guadeloupe chute à 23,5 %, alors que celle de la Martinique grimpe à 38,8 %, principalement grâce à la relance des activités de raffinage de la SARA.

La consommation des ménages soutient l'activité

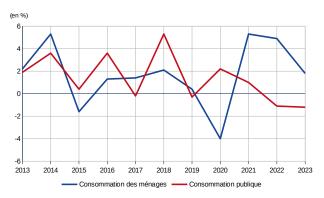
La consommation des ménages guyanais augmente de 1,8 % en volume, après une hausse sensible de 4,9 % en 2022 *(figure 4)*. Elle constitue le principal moteur de la croissance et y contribue à hauteur de 0,9 point. Cependant, cette progression est freinée par l'inflation persistante dont les effets s'accumulent, pesant sur le budget des ménages. En effet, l'érosion du pouvoir d'achat conduit les consommateurs à faire des arbitrages. Ils modifient leurs habitudes, privilégiant les produits de consommation courante au détriment des biens d'équipement.

La consommation des ménages en volume reste toutefois plus dynamique que la croissance démographique. Elle bénéficie de la résilience du marché du travail. Les créations d'emplois augmentent de 2,9 % sur un an, après une hausse de 3,2 % en 2022. La majorité des nouveaux emplois créés en 2023 se trouvent dans le tertiaire non marchand, qui inclut les administrations publiques, les activités d'enseignement, la santé et l'action sociale. Ce

secteur augmente ses effectifs de 4,2 %. Il représente désormais la moitié de l'emploi salarié en Guyane. Cependant, le taux de chômage, selon le Bureau International du Travail (BIT), concerne encore 14,0 % de la population active âgée de 15 ans ou plus. Après avoir atteint son niveau le plus bas en 2022, le taux de chômage s'accroît de 3 points en un an et reste deux fois plus élevé qu'en France métropolitaine (7,0 %).

Le crédit bancaire reste un levier important pour la relance de la consommation des ménages. En 2023, les crédits à la consommation rebondissent de 8,2 % après -0,6 % en 2022, permettant à la consommation des ménages de rester dynamique. Pourtant, le contexte monétaire est défavorable. En effet, le resserrement de la politique monétaire induit la hausse des taux des crédits à la consommation. Ces derniers s'établissent à 6,1 % au dernier trimestre 2023. Parallèlement, les indicateurs de vulnérabilité des ménages sont nuancés. Le nombre de dossiers de surendettement est supérieur à l'année précédente, progressant de 15,9 %. En revanche, le nombre de personnes physiques en interdit bancaire recule de 8,1 % sur l'année.

4. Évolution de la consommation des ménages et des administrations en volume (en %)

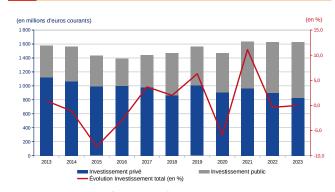


Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

L'investissement privé recule

L'investissement reste stable en volume, pour la deuxième année consécutive, après une forte croissance de 11,1 % en volume en 2021 à la sortie de la crise sanitaire (figure 5). L'investissement privé recule de 8,0 % en valeur (après -6,2 % en 2022), ce qui se traduit pour les ménages par la baisse des ventes immobilières. Jusqu'à l'été 2022, le marché immobilier guyanais est dynamique, avec une hausse d'environ 25 % du nombre de ventes entre mars 2021 et mars 2022. Cependant, la hausse du niveau de l'inflation entraîne un durcissement des conditions de crédit immobilier qui freine sensiblement les projets, comme en témoigne la diminution des ventes d'environ 5 % en Guyane entre janvier 2023 et janvier 2024. Cette baisse est néanmoins nettement plus importante au niveau national (-22 %).

5. Montant des investissements privé et public et évolution de l'investissement total en volume



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

En conséquence, les encours de crédits immobiliers des ménages ralentissent (+3,5 % en 2023 contre +7,5 % en 2022). Toutefois, les crédits d'investissement des entreprises connaissent une nette accélération de 9,9 %, après une hausse de 2,8 % en 2022. Parallèlement, les importations de biens d'investissement progressent de 9,8 % en valeur, témoignant également de la dynamique du tissu productif. Cette dynamique qui ne se traduit pas encore sur l'économie en 2023 laisse augurer d'une hausse de l'investissement privé en 2024.

À l'inverse, l'investissement public augmente de 10,1 % en valeur en lien avec le Contrat de Convergence et de Transformation (CCT). Ce contrat en vigueur depuis 2019 encadre la structuration des projets et l'investissement public. Il prévoit notamment des fonds importants pour les infrastructures scolaires et routières. Les projets de construction couvrent plusieurs grands axes, en particulier la construction et les extensions de collèges et lycées. La cité scolaire de Saint-Georges de l'Oyapock a ainsi ouvert à la rentrée 2023. Par ailleurs, d'autres projets sont programmés en 2024, tels que le lycée IV de Saint-Laurent-du-Maroni, deux projets visant à désengorger le trafic routier sur l'île de Cayenne ou encore la construction d'un Hôtel de police à Cayenne, pouvant accueillir jusqu'à 800 agents.

La consommation publique diminue

La consommation publique baisse de 1,2 % en volume en 2023 après avoir augmenté de 1,1 % l'année précédente. Elle reste au-dessus de son niveau d'avant crise sanitaire et contribue négativement (-0,6 point) à la croissance. Dans le secteur des administrations et de l'éducation, les dépenses de consommation baissent de 3,8 % en valeur (après +27,2 % en 2022), tout comme le niveau de la masse salariale (-4,5 % après +0,8 % en 2022). Avec le recul de la pandémie de Covid 19, les dépenses en consommations intermédiaires dans le secteur de la santé poursuivent leur diminution (-1,0 % en volume après -8,9 % en 2022). À l'inverse, la masse salariale progresse de 12,9 % afin de renforcer l'offre de soin.



Définitions

Le Produit intérieur brut (PIB) mesure la richesse produite sur un territoire donné, grâce à la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits sur le territoire. Il est publié en volume et en valeur.

L'évolution en volume ou en « euros constants » permet de mesurer l'évolution du PIB d'une année sur l'autre, indépendamment de l'évolution des prix. Elle décrit l'évolution des quantités produites et fournit la croissance de l'économie.

L'évolution du prix du PIB mesure l'évolution de tous les prix présents dans l'économie : prix à la consommation des ménages (IPC), prix à la consommation des administrations, prix de l'investissement et prix du commerce extérieur.

L'évolution globale (volume et prix) fournit l'évolution du PIB en valeur.

Les importations, qui par définition ne sont pas produites sur le territoire, sont comptabilisées en négatif dans le calcul du PIB.

Les dépenses touristiques sont comptabilisées en exportations et hors billets d'avion.

Méthodologie

Les comptes économiques rapides : une estimation précoce de la croissance

Produits par l'Insee, en partenariat avec l'AFD et l'Iedom dans le cadre du projet Cerom, les comptes rapides reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée. Il ne s'agit pas des comptes définitifs : les estimations pourront faire l'objet d'une révision à chaque campagne jusqu'à ce que la totalité des données de l'année soient connues.

Les comptes économiques sont en « base 2020 »

Depuis 2024, les comptes économiques sont réalisés en base 2020. Les changements de base sont opérés régulièrement afin de tenir compte de l'évolution du fonctionnement de l'économie. La base 2014 intègre les modifications conceptuelles et méthodologiques introduites par la mise à jour du Système Européen des Comptes paru en 2010 (SEC 2010). En particulier, le champ des dépenses comptabilisées en investissements est élargi pour inclure les dépenses en recherche et développement, ainsi que les systèmes d'armes. Le trafic de stupéfiants et la production de la banque centrale sont également pris en compte. La base 2020 n'intègre pas de changement conceptuel pour les départements des Antilles-Guyane mais corrige les remords de la base 2014 et apporte des améliorations qualitatives telles que la refonte du traitement des données comptables des entreprises.

Les changements introduits par une base sont tels que deux comptes de bases différentes ne sont pas comparables en niveaux. Pour assurer la comparabilité des séries de comptes du passé avec la série de comptes élaborée dans la base actuelle, il est nécessaire de recalculer entièrement les premiers selon les concepts et méthodes retenus dans la base actuelle. Il n'est donc pas pertinent de comparer les chiffres publiés aujourd'hui en base 2020 avec les chiffres publiés précédemment en base 1995, 2005 ou 2014. Afin d'effectuer des comparaisons spatiales ou temporelles, il faut disposer de l'ensemble des données rétropolées en base 2020.

Des comptes rapides issus d'une modélisation de l'économie

Le modèle utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économique, de type keynésien, dit « quasicomptable ». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année donnée à partir d'hypothèses d'évolutions de l'offre et de la demande de biens et services. Aux Antilles-Guyane, ce modèle est construit avec 22 branches et 22 produits. Le modèle s'appuie sur le TES (Tableau des Entrées-Sorties) de la Comptabilité Nationale. En effet, ces relations comptables permettent d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération. La projection du compte se fait selon la méthode de Leontief, fondée sur les interactions entre branches, et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation.



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (CEROM) réunit, depuis 2004, les Instituts d'émission (IEDOM-IEOM), l'Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d'Outre-mer : l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISÉE), l'Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l'élaboration des comptes rapides, la modélisation de l'évolution des économies et la publication d'analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d'Outre-mer.

Pour en savoir plus :

- « <u>Les comptes économiques de la Guyane</u> » consultables sur les sites du CEROM et de l'Insee
- « <u>Rapport annuel économique 2023 IEDOM</u> <u>Guyane</u> », édition 2023
- « <u>Bilan économique 2023 Guyane</u> », Insee Conjoncture Guyane n°29, juin 2024
- « <u>Les comptes définitifs 2019 de Guyane</u> », consultables sur le site de l'Insee

Douriaud C., Garandeau C., Charrier R., « <u>L'impact</u> de <u>l'activité spatiale dans l'économie guyanaise en 2019</u> », Insee Dossier Guyane n°11, décembre 2022













Directeur de la publication : Jean-Baptiste Herbet

Rédaction en chef : Bénédicte Chanteur(Insee)

Rédacteur : Maude Mathieu (Insee)

Éditeur : CEROM

Achevé de rédiger en septembre 2024

Dépôt légal : septembre 2024 - ISSN 2114-0456